

Guide du Cloud Computing et des Datacenters à l'attention des collectivités locales | Denis JACOPINI



A l'attention des collectivités locales

Les concepts de Cloud Computing et de Datacenters suscitent un fort intérêt de la part des collectivités locales, mais soulèvent également de nombreuses questions.

La Direction Générale des Entreprises, la Caisse des Dépôts et le Commissariat Général à l'Egalité des territoires proposent un guide pratique pour orienter les collectivités locales dans leurs réflexions.

- Comment répondre aux nouveaux besoins et disposer rapidement de nouvelles ressources informatiques ?
- Comment gérer et administrer facilement les ressources nécessaires à l'ensemble des services ?
- Comment assurer la disponibilité en continu de ces services ?
- Comment garantir l'interopérabilité des plateformes et la pérennité des solutions technologiques ?
- Comment gérer les problématiques de confidentialité et de sécurité des données ?
- Comment maîtriser les coûts de construction et d'exploitation des solutions ?
- Quels changements ces solutions imposent-elles dans le fonctionnement des Dsi et des services numériques ?
- Comment contractualiser avec les fournisseurs de services et maîtriser la relation client – fournisseur ?
- Quelles sont les contraintes liées à la construction et à la maintenance d'un Datacenter ?
- Comment mesurer la rentabilité d'un Datacenter ?
- Quelle est la pérennité des investissements dans les Datacenters locaux ou Datacenters de proximité implantés sur le territoire ?
- Quelle stratégie adopter pour mutualiser les projets et conserver la maîtrise des coûts ?

Ce guide a ainsi pour mission d'apporter un éclairage sur les différents concepts et de proposer aux collectivités un ensemble de solutions et de moyens pour réussir leurs projets.

Il s'adresse à la fois aux élus locaux, aux responsables du développement économique des territoires, aux responsables informatiques, aux opérationnels au sein des collectivités, associations et structures de mutualisation, ainsi qu'à tous les acteurs publics et privés de ces écosystèmes.

Nous organisons régulièrement, en collectivité ou auprès des CNFPT des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement. Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-professionnels/guide-du-cloud-computing-et-des-datacenters>

: